

**Direction de la Participation et de la Sécurité  
Service Démocratie locale**



COMPTE-RENDU  
DE LA BALADE URBAINE  
QUARTIER DE LA FERME  
DU 16 JUIN 2018

**Présents** : Monsieur le Maire Francisque Vigouroux, Monsieur Jouenne, Maire-Adjoint à la sécurité, Monsieur Turpin, Maire-Adjoint aux travaux, Madame Grégoire, conseillère municipale déléguée à la Démocratie locale, Monsieur Francis Delaplace conseiller municipal.

## 1. Rond-point Rhin et Danube

Les riverains se plaignent des nuisances dues aux camions du chantier de la ZAC. Le rond-point Rhin et Danube sera repris à la fin du chantier encore en cours aux Ruchères (hôtel, restaurant, plateforme logistique) probablement fin 2019. Ce rond-point rénové sera conçu pour réduire la vitesse des véhicules au moyen d'un plateau surélevé et mis en valeur (comme par exemple ceux du Beau Site, Bellevue ou Saint-Exupéry). Il sera redessiné (plus ovale) de façon à intégrer la nouvelle rue Maryse Bastié et éviter la grande ligne droite vers la rue de la République.

## 2. Les arbres

Certains riverains avaient planté des fleurs au pied des arbres mais ces derniers ont été arrachés par les services d'entretien. Est-il possible de les laisser ou de faire quelque chose pour éviter les mauvaises herbes ?

Certains souhaiteraient l'abattage des arbres mais ils ne représentent pas une majorité.

## 3. Les mauvaises herbes

Les riverains se plaignent des mauvaises herbes dans la Ville en général (au cimetière aussi). Il est fait un petit rappel des nouvelles règles et une information est donnée sur la campagne de nettoyage.

Information aussi sur le retrait des pavés dès qu'une chaussée ou un trottoir est refait car ils favorisent la pousse entre les joints et rappel aussi sur le fait qu'il appartient aux propriétaires de nettoyer les bordures de leur terrain en limite de trottoir.

#### **4. Pose d'un radar**

Les riverains demandent la pose d'un radar. Il n'est pas possible de donner une suite favorable à cette demande. Le radar doit être étalonné et la présence de deux agents de Police municipale est nécessaire au plan réglementaire. Pour l'instant la ville ne dispose que d'un seul agent parmi ses effectifs.

#### **5. Réfection d'une entrée charretière**

Les entrées charretières sont à la charge des propriétaires. C'est donc une demande qu'il convient d'adresser aux propriétaires du 12, avenue de la République.

#### **6. Vibrations**

Devant le 16 avenue de la République, il y a deux tranchées Eau consécutives à une construction et un raccordement en 2016. Depuis, un certain nombre de riverains sont impactés par des vibrations qui font trembler les maisons. Il pourrait s'agir d'un mauvais tassement au moment du rebouchage desdites tranchées. Les services de la Ville se sont renseignés et il semble que tout soit conforme. Il peut être envisagé néanmoins, après une nouvelle vérification, de reprendre les tranchées et de réaliser un grand plateau afin de réduire la vitesse à cet endroit.

#### **7. Idées évoquées pour réduire la vitesse**

- Plateaux comme celui de la rue du 4 septembre
- Chicanes (blocs en béton sur la chaussée par exemple)
- Écluses (rétrécissement de la chaussée à une voie sur un passage)

#### **8. Carrefour République/Bourdonnais**

M. Richard Turpin a présenté le plateau qui est prévu très prochainement à ce carrefour avec la réfection de la rue (chaussée et trottoir avec retrait des pavés) des bourdonnais sur la portion de l'avenue de la République à la rue de la Ferme.

Rappel d'une règle du *Code de la route* qui dit qu'on ne peut pas se garer à la sortie de la rue là où il y a la ligne blanche.

#### **9. Trous sur trottoir**

Devant le 38 bis de l'avenue de la République, un trou déjà formé et un autre en formation.